

CCAS Gennevilliers

Démocratie implicative

Le réseau des familles monoparentales

Le problème

La politique volontariste en faveur des publics fragiles et notamment des familles monoparentales (15% de ménages en 2020) s'accompagne d'une démarche de participation citoyenne, désignée « nouvel art de vivre populaire », qui consiste notamment à impliquer les citoyens-usagers dans la fabrique des politiques publiques locales.

Votre solution innovante

Soutenir la création d'un réseau des familles monoparentales en s'appuyant sur des ambassadrices volontaires et prêtes à s'investir aux côtés des partenaires pour mettre en place des actions concrètes.

Les objectifs

- Editer un guide des aides et dispositifs à destination des familles monoparentales
- Créer un collectif ambassadeur pour co-porter la démarche et étendre le réseau
- Proposer des temps forts réguliers autour de thématiques choisies par les familles
- Préparer un colloque parentalité / éducation et vie de famille
- Constituer une association des familles monoparentales de Gennevilliers

L'histoire de votre action innovante

• Qui ?

Le CCAS et ses partenaires institutionnels et associatifs ; des ambassadrices.

• Pour qui ?

Les familles monoparentales habitant à Gennevilliers

• Quoi ?

Le CCAS s'est mis en mouvement pour réunir les partenaires institutionnels et associatifs dans le but de renforcer l'interconnaissance des acteurs du territoire et de rédiger un guide des aides à destination des familles monoparentales.

Il permettait de répondre à plusieurs actions prioritaires parmi les 11 retenues lors d'une restitution organisée avec les élus le 28 janvier 2023.

Ainsi, une cinquantaine de participantes ont proposé des idées pour améliorer leur quotidien. L'objectif était aussi d'améliorer l'efficacité des actions et d'en impulser de nouvelles, tout en intégrant progressivement les ambassadeurs à la réflexion et la mise en place de futurs événements thématiques.

Plusieurs réunions ont été organisées pour mieux cerner les besoins, envisager les moyens d'y répondre (Réflexion partenariale, mise en réseau des familles monoparentales, travail avec le commissariat de Gennevilliers, accompagnement psychologique des parents solo...) et progressivement les traduire en actions.

• Quand ?

2023 - Actions autour du thème « on n'est pas seuls, on peut s'entraider ! » : Focus groupe habitants/élus ; identification des besoins ; priorisation des attentes pour les traduire en actions ; état des lieux de l'existant sur le territoire.

2024 - Deux réunions.

27 janvier : « Créons de l'entraide entre parents seuls » pour amender puis valider ensemble un guide dédié aux familles monoparentales (sorti en février 2024)

2 mai : « Oser être soi-même », massages, séances ostéopathie, ateliers confiance en soi, éloquence, pouvoir d'agir et apéritif convivial.

2025 - Trois temps forts :

14 février : thématique " Temps partagé à l'occasion de la Saint Valentin " avec spectacle et buffet pour clôturer la soirée. Le groupe des parents ambassadeurs commence à se constituer.

8 avril : thématique « Santé et Vitalité » associée à la venue du Bus santé femmes de l'institut des Haut de Seine : massages, ostéopathie, sophrologie... pour mieux réduire sa charge mentale et se relaxer. Rencontres avec des professionnels de la famille, de la santé, du bien-être et du sport... Invitation de l'écrivaine Julie Dénès et distribution de son livre « (Dé)charge mentale » sur les mamans solo.

12 juin : « Définir un nouvel équilibre : moi, avec et sans mes enfants » - Participation aux ateliers : Valoriser ses compétences, créer sa photo professionnelle, construire son réseau, rencontrer les professionnels du champ médico-socio-éducatif et insertion professionnelle. Plus de 15 partenaires invités pour ce forum dédié à la gestion du temps.

2026 : Préparation d'un colloque parentalité / éducation et vie de famille.

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes**

Interne en fonctionnement : 0.03 ETP 2023 – 0.46 ETP 2024 – 1.11 ETP 2025

Externe en fonctionnement : 1 prestataire pour accompagner la démarche (95h) + prestataires lors des temps forts.

- **Coût total, dont coût pour la collectivité**

Les coûts représentent le temps consacré par les agents du CCAS pour mener à bien cette action ainsi que l'intervention de prestataires soit un total de 17 385€.

Le coût pour les achats fournitures/repas représente un total de 4 504€.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Nombre de réunions de travail : 53 (préparation et retex)

Nombre de personnes sur les temps forts : Une trentaine

Nombre de parents ambassadeurs : 6 clairement positionnés sur les 99 personnes venues à au moins un des événements.

Nombre de mises en liens effectives : 16 (insertion, association garde enfants, psychologue)

Le bilan n'est pas encore terminé à ce stade

- **Potentiel de diffusion et de réplique**

Cette action nécessite du temps et des moyens humains pour assurer le pilotage et la mise en œuvre. Capitaliser sur l'existant et les ressources du territoire.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Le lien et l'entraide se développent

Le réseau des professionnels se consolide et permet d'apporter des réponses concrètes

3 Mots clés : Réseau /Solidarité/Famille